

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2021)
Heft: 2329

Artikel: Politique européenne, Helvétie à la dérive : fin de l'accord institutionnel, un problème gouvernemental helvétique : manque de débat, manque de compromis, manque de concordance...tout manqué
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mandat de négociation par le Conseil fédéral. Les points litigieux faisaient l'objet de «*lignes rouges*», alors même qu'ils constituaient les intérêts essentiels de l'Union européenne.

Dans toute négociation, on finit par s'entendre même sur les sujets les plus délicats, en règle générale vers la fin, quand les problèmes moins controversés ont déjà trouvé une solution acceptable de part et d'autre. Tel fut le cas pour ce qui est de la juridiction de la Cour de justice de l'Union européenne. Mais la Suisse n'a pas bougé sur les autres points sensibles.

Nez dans le guidon, vers la rupture

Les syndicats ont exercé un droit de veto sur les mesures d'accompagnement. Quant à l'extension du cercle des bénéficiaires de la sécurité sociale, l'opposition des tsars de la politique migratoire, s'appuyant sur l'UDC, s'est avérée insurmontable. Le Conseil fédéral a abordé la négociation en mode dilettante.

Le mot d'ordre de 2012 à 2017 était : «*Vas-y, Didier, montre-nous ce que tu obtiendras*». Écœuré par le manque de soutien de ses pairs et des groupes politiques au parlement, le conseiller fédéral Didier Burkhalter a fini par jeter l'éponge le 14 juin 2017. Ses anciens collègues ont dû alors s'y mettre plus sérieusement: d'où les longues séances et séminaires du gouvernement, de janvier et février 2018, qui ont fait suite à la visite à Berne de Jean-Claude Juncker, président de la Commission.

Pour l'adapter aux propositions de ce dernier relatives à l'arbitrage, le 2 mars 2018, le Conseil fédéral a fait savoir qu'il avait retouché le mandat. Mais il a maintenu sa ligne intransigeante sur les mesures d'accompagnement et la directive sur la citoyenneté européenne. Les diplomates suisses avaient pour instruction de ne pas entrer en matière sur ces thèmes.

L'UE a passé outre et concocté un compromis en recourant aux lumières des ambassadeurs des pays membres accrédités à Berne. Lorsque le Conseil fédéral a revu sa position une dernière fois le 11 novembre 2020, il a opté pour une solution «*du tout ou rien*»: ou bien l'Union européenne reprend les positions suisses telles quelles ou bien ce sera la rupture. À cette aune, les concessions partielles de l'UE ne pouvaient qu'être rejetées.

Dans ces circonstances, les solutions d'ersatz qui ont fleuri pour sauvegarder malgré tout l'acquis avec l'Union européenne ne doivent pas faire illusion: nourrir unilatéralement des relations bilatérales dont le partenaire ne veut plus sous sa forme actuelle sert tout au plus à rassurer le bon peuple – et peut-être soi-même.

À plusieurs reprises le Conseil fédéral s'est plaint de la «*politique de pression*» de l'Union européenne. Il aurait mieux valu élaborer à temps une stratégie qui exploite intelligemment le rapport de forces et qui ne tienne pas seulement compte des aléas de la politique intérieure, le nez dans le guidon.

Politique européenne, Helvétie à la dérive

Fin de l'accord institutionnel, un problème gouvernemental helvétique. Manque de débat, manque de compromis, manque de concordance... tout manqué

Jean-Daniel Delley - 06 juin 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39052>

La rupture unilatérale des négociations avec l'Union européenne clôt une gestion désastreuse de ce dossier par le Conseil fédéral. Mais surtout

il éclaire crûment l'affaiblissement d'un système où le gouvernement ne peut plus compter sur l'appui des partis représentés en son sein. Sans

une bonne dose de concordance, la Suisse navigue comme un vaisseau privé de cap, faute d'un pilote tenant le gouvernail.

En annonçant qu'il mettait fin aux négociations sur un accord institutionnel, le Conseil fédéral a déclenché une pluie de critiques justifiées. De la conduite chaotique de sa politique européenne ([DP 2329](#)), à son incapacité à entendre les partenaires sociaux, en passant par son silence dans la défense d'un projet qu'il évaluait encore positivement en 2018, tous les ingrédients se trouvaient réunis pour conduire à un échec.

Monologue bruyant

En désertant le débat, le gouvernement a laissé le champ libre aux adversaires de l'accord, souverainistes, comme défenseurs d'intérêts sectoriels. Ce monologue bruyant des *neinsager* a progressivement fait naître la croyance que cet accord se heurterait à une opinion publique majoritairement rétive à institutionnaliser nos rapport avec l'UE.

Il a fallu attendre les révélations de la radio alémanique le 20 mai dernier pour apprendre que l'administration fédérale avait fait l'inventaire des conséquences négatives d'une absence d'accord. Même les membres de la commission des affaires extérieures du Conseil national n'y avaient pas eu accès. Mais lorsque ces critiques émanent de partis politiques et de parlementaires – en particulier du PLR et du PSS – on ne peut s'empêcher de leur tendre un miroir. Qu'ont-ils entrepris pour encourager le Conseil fédéral à poursuivre ses efforts, pour l'assurer de leur soutien dans la recherche d'une solution ? Rien.

Pire, le front commun entre la gauche et la droite qui a permis à la Suisse de rebondir après l'échec de l'adhésion à l'Espace économique européen et d'ouvrir avec succès la voie bilatérale, ce front commun s'est délité pour faire place à une cacophonie jusqu'au sein même des partis.

Problème helvétique

Or, comme le rappelle opportunément Daniel Binswanger dans [Republik](#), les problèmes

auxquels se heurtait la finalisation de l'accord institutionnel ne résidaient pas à Bruxelles, mais à Berne. A-t-on vu les partenaires sociaux se mettre autour d'une table et débattre de [mesures internes](#) telles que préconisées par *Foraus* et propres à garantir le niveau des salaires et les conditions de travail ? A-t-on vu les partis s'accorder sur les garanties offertes par le mécanisme de résolution des conflits prévu par l'accord et sur l'attitude à adopter en cas de litige avec Bruxelles ? Non et non.

Ils se sont tous efforcés de peindre le diable sur la muraille en imaginant des scénarios catastrophes – démantèlement des mesures d'accompagnement et autre immigration massive de cas sociaux. Les fantasmes ont pris le dessus sur l'analyse factuelle. Les craintes projetées sur Bruxelles l'ont emporté sur une pesée objective des intérêts à consolider la voie bilatérale.

Dans ces conditions, on voit mal comment le Conseil fédéral aurait pu tenir un cap. En régime parlementaire, le gouvernement peut poser la question de confiance ou brandir la menace d'une dissolution de l'Assemblée, bref il dispose des moyens de discipliner sa majorité. Rien de tel en Suisse.

Pour aboutir à une décision, l'exécutif et le législatif sont condamnés à s'entendre, d'autant plus lorsque la *vox populi* tranche en dernier ressort. Dans le dossier européen, cette recherche d'un compromis a été négligée.

Il n'y a là rien d'étonnant puisque qu'au principe de la concordance s'est substitué celui de la proportionnalité: le droit de siéger au sein du Conseil fédéral relève de l'arithmétique et non plus de la volonté de construire des solutions de compromis, tout au moins sur des dossiers d'importance tel que celui de nos relations avec l'Union européenne.

UDC contre UE

Voilà le paradoxe. Une majorité populaire a constamment validé le renforcement de nos liens avec Bruxelles, contre la volonté de l'UDC. Et aujourd'hui ce parti peut crier victoire, non grâce à l'aval du souverain, mais parce que les

autres formations n'ont pas su faire front commun, parce qu'elles sont paralysées par la peur et en oublient d'expliquer leurs options et de convaincre.

Cette peur, l'UDC la distille depuis des années comme un poison, en stigmatisant l'étranger et les étrangers, en repoussant sans répit les limites de la provocation. Pratiquant ouvertement une politique d'opposition – consultez les votes de n'importe quelle session parlementaire, les résultats parlent d'eux-mêmes ! Ce parti revendique un statut gouvernemental. Il y a une quinzaine d'années déjà, nous

soulignons l'incompatibilité de ce statut avec une position hostile à nos relations avec l'UE ([DP 1753](#)).

Sur ce dossier, l'UDC s'est mise hors jeu. Il est temps d'en prendre note et de rebattre les cartes en vue des élections de 2023. Mais il ne suffit pas d'écarter le trublion. Encore faut-il que les partis désireux de partager le pouvoir exécutif se mettent d'accord sur les grandes lignes des dossiers essentiels pour la Suisse, dont bien sûr le dossier européen. À défaut, le bateau continuera de voguer sans cap et d'essuyer les tempêtes.

Petite leçon d'histoire suisse

Émigration ou export-import, la Suisse et les Suisses ont toujours beaucoup gagné à l'étranger. Mais aujourd'hui, le gouvernement se révèle incompréhensiblement frileux

Charlotte Robert - 07 juin 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39055>

Questionnez les Suisses sur leur passé lointain, vous obtiendrez le plus souvent une réponse bien rodée. Seront immédiatement cités, soit le Pacte fédéral, soit le légendaire Serment du Grütli – le premier ayant permis, en fait, une bonne gestion des taxes de passage du Gothard. On évoque aussi la mémoire des mercenaires, non sans arborer un sourire réprobateur. Mais oui, des Suisses se sont vendus en nombre en des temps où il n'y avait pas de travail ni de place pour eux à l'intérieur du pays.

Se rappeler qu'au Moyen Âge, la Suisse, en raison de sa topographie alpine, ne disposant pas de matières premières ni d'accès à la mer, était l'un des pays les plus pauvres du monde. D'où le recours à cette ressource humaine qu'a représenté le mercenariat. Un ébéniste m'a raconté que, dans la campagne fribourgeoise, il existe quantité de très beaux meubles français des XVII^e et XVIII^e siècles. Autant de salaires en nature et de signes de reconnaissance de l'armée de notre voisin de l'Ouest.

Les mercenaires sont revenus avec des

connaissances très utiles concernant ce qui était produit et consommé dans les pays qu'ils avaient traversés. Ils ont ainsi contribué à la proto-industrialisation, observable dès le début des années 1780. Mais même après 1815, la Suisse ne représentait pas un marché intéressant, avec ses 22 cantons et les barrières douanières qui les protégeaient.

Travailler et vendre à l'étranger

Il fallait donc impérativement vendre à l'extérieur. Sans hésiter, les Suisses s'y sont employés. L'Europe ne connaissait que le lin ou la laine; ils lui ont apporté le coton et la soie. Et aussi moult produits tropicaux très intéressants: café, thé, cacao, épices, caoutchouc, notamment. Aujourd'hui encore, les commerçants suisses gardent toujours l'œil ouvert sur le monde. J'ai rencontré une famille argovienne qui s'était répartie les marchés: le père en Suisse, un fils en Asie, un autre en Afrique et le dernier en Amérique latine.

Au début de la révolution industrielle, la Suisse